

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1.

Débitrice: **Sarina Entreprise Sàrl**, Rue Pierre-Aeby 45,
1701 Fribourg
2.

Déclaration de faillite: 17.10.2012
3.

Suspension de faillite: 25.02.2013
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.03.2013
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: réalisation de tous travaux dans le secteur du bâtiment et du génie civil, en particulier l'entretien et la rénovation de bâtiments, les travaux d'imperméabilisation, d'isolation thermique-acoustique et d'assainissement des structures (Réf. secteur II)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut

1700 Fribourg

00876153